Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Survols-de-sites-nucleaires-par-des-drones-le-CEA

30 octobre 2014

Survols de sites nucléaires par des drones : le CEA dépose plainte à son tour

Après EDF, le Commissariat à l'énergie atomique annonce que plusieurs cas de survol de ses installations ont été signalés. En revanche, Areva dément "tout survol significatif" de ses sites.

Source : https://www.sciencesetavenir.fr/decryptage/20141030.OBS3730/survols-de-sites-nucleaires-par-des-drones-le-cea-depose-plainte-a-son-tour.html

Survols de sites nucléaires par des drones : le CEA dépose plainte à son tour

Par Olivier Lascar. Publié le 30-10-2014 à 17h58

Après EDF, le Commissariat à l'énergie atomique annonce que plusieurs cas de survol de ses installations ont été signalés. En revanche, Areva dément "tout survol significatif" de ses sites.

SITES. Qui sont ces drones qui volent au-dessus de l'atome ? Et surtout, qui sont les pilotes ? On ne le sait toujours pas. En revanche, ce qui apparaît plus clairement, c'est quels sont les sites concernés par ces survols interdits.

Ainsi EDF a confirmé à Sciences et Avenir que 7 de ses centrales nucléaires ont fait l'objet de ces intrusions, entre le 5 et le 20 octobre 2014. Les installations concernées sont celles de Creys-Malville, en déconstruction, et les 6 centrales en exploitation de Gravelines (Nord), du Blayais (Gironde), de Bugey (Ain), de Chooz (Ardennes) et de Nogent-sur-Seine (Aube). Les sites concernés ont déposé plainte. "Survol significatif"

Mais le nucléaire en France ne se résume pas aux centrales opérées par EDF, où est fabriqué

l’électricité. Il y a bien d’autres sites nucléaires - ou, selon la terminologie officielle, des INB, pour installations nucléaires de base. Il s’agit de bâtiments industriels ou de lieux de recherche, dotés ou non de réacteurs nucléaires, et où l’atome est au cœur des activités.

CONFIRMÉ. Il apparaît donc aujourd’hui que d’autres sites nucléaires ont été illégalement survolés par des drones. Ainsi, le Commissariat à l’énergie atomique (CEA) indique que plusieurs de ses installations ont été survolées, selon un porte-parole cité par l’agence de presse Reuters, la même source précisant que "nous ne donnons pas plus de détails pour ne pas interférer avec l’enquête". Suite à ces intrusions, le CEA a déposé plainte.

Autre acteur majeur de l’industrie du nucléaire en France, Areva précise de son côté ne pas être concerné par ces vols intrusifs. Interrogé ce 30 octobre par Sciences et Avenir, un représentant de la multinationale "dément tout survol significatif de ses sites". Si l’expression est opaque - à partir de quand un survol devient "significatif" ?, nous n’avons pas réussi à nous le faire préciser par Areva - il n’en reste pas moins que la société n’a pas déposé plainte dans cette ténébreuse affaire.